Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 21 (1941)

Heft: 1

Rubrik: Section de Marseille et du Sud-Est : 20 assemblée générale du 17 février 1941

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Section de Marseille et du Sud-Est

20e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 17 FÉVRIER 1941

RAPPORT DU COMITÉ SUR L'ACTIVITÉ DE LA SECTION EN 1940

Les Membres de la Section de Marseille et du Sud-Est de la Chambre de Commerce Suisse en France ont été convoqués aujourd'hui en Assemblée Générale pour entendre et approuver — s'il y a lieu — le compte rendu de l'activité de notre Groupement et le rapport de leur Trésorier afférents à l'exercice 1940.

La transition rapide des événements au cours de 1940 a imposé des changements brusques d'orientation dans différents domaines de cette activité. C'est pourquoi certains chapitres du présent rapport respecteront l'ordre chronologique des faits qui ont si fortement influé sur l'économie franco-suisse durant cette année cruciale.

Introduction

1940 porte l'empreinte de trois périodes distinctes :

Jusqu'à mi-mai, l'économie française en général, les relations commerciales franco-suisses en particulier, se sont développées dans le cadre économique arrêté dès l'automne 1939; les hostilités de mai-juin constituèrent la deuxième période, tandis que la troisième prit naissance à l'armistice et poursuit son évolution à l'heure actuelle.

Dès la déclaration de guerre, la politique commerciale de la Suisse consista à maintenir de bonnes relations économiques avec ses débouchés habituels. Durant le premier semestre de 1940, nos échanges avec la France se soldèrent par un actif important, résultat qu'il faut imputer surtout à une diminution sensible des livraisons françaises en Suisse.

La nature de l'économie de perfectionnement de la Suisse l'a constamment obligée à recevoir les matières premières de l'étranger, non seulement dans la mesure nécessaire à sa consommation, mais encore à titre de pourvoi pour ses industries d'exportation. Il suffit de rappeler ce principe fondamental de notre économie nationale pour s'imaginer les difficultés auxquelles a pu donner lieu le contrôle du blocus et du contre-blocus par les belligérants

La seconde phase, rapide dans son dénouement, laissa le monde des affaires dans un profond désarroi. La période d'expectative en France non-occupée et en Suisse se prolongea au-delà de la date de la signature de l'armistice. Ce stade se caractérisa par l'interruption quasi-complète du mouvement des marchandises entre nos deux pays.

Nous vivons depuis lors la troisième période, celle de la réorganisation et de la révolution nationale françaises, celle de l'adaptation à des conjonctures économiques qui sont loin d'être nettement définies.

Epargnée par la guerre, dont elle avait prévu les complications d'ordre économique, la Suisse n'en sera pas moins profondément éprouvée : elle subit avant toutes choses les conséquences inéluctables de son isolement d'avec plusieurs de ses fournisseurs et de ses débouchés auxquels sa prospérité économique est si intimement liée. Le volume de ses échanges commerciaux avec la France s'est forcément amoindri dans le deuxième semestre de 1940. Privée, elle aussi, de certaines sources d'approvisionnement, la production française dispose d'excédents restreints et très variables pour l'exportation. A cela s'ajoute l'institution d'un clearing commercial franco-suisse qui, en retournant au principe du troc, nivèle les transactions en marchandises en prenant comme base leur valeur, élément qui est soumis actuellement à des influences souvent arbitraires.

Activité générale

Votre Comité s'est élargi en nommant dans son sein deux nouveaux membres : M. Francis Barraz, Industriel, et M. Emile Biedermann, Négociant en cuirs et peaux. En dehors de ses séances mensuelles, il s'est réuni chaque fois que son Président l'a jugé nécessaire. Ces différentes séances ont été assidûment fréquentées par les Membres du Bureau, témoignant de l'intérêt des délibérations qui y furent tenues.

Il convient à ce propos de remercier M. Angst, Consul de Suisse et Président honoraire de la Section, ainsi que M. Voirier, Vice-Consul, de l'attention constante qu'ils ont portée à nos travaux. L'année écoulée vit effectivement se resserrer notre collaboration avec le Consulat.

Notre Section possède un réseau de membres-correspondants dans les principaux centres de sa circonscription. Elle n'a eu qu'à se louer de leur utile concours dans bien des circonstances.

La subite séparation de notre Siège de Paris, les difficultés de communication, l'intensification des relations directes entre la Suisse et notre région ont accru l'importance de nos services. Nombre d'objets sortant de notre ressort coutumier sont venus s'ajouter à nos travaux, nous obligeant dans maints cas à prendre une part plus poussée qu'auparavant dans les affaires qui nous furent confiées.

Une tâche délicate consista dans la tenue à jour de la documentation nécessaire à notre service d'informations. Le nombre des consultations s'est considérablement augmenté par rapport au temps normal, l'abondance du courrier fut nettement marquée. Aussi le Secrétariat dut-il fournir un très vigoureux effort, dans la deuxième partie de l'année surtout. Bien des tâches parmi celles qui nous incombèrent ne purent être qu'imparfaitement accomplies. Il faut souhaiter que l'accroissement de nos moyens d'action nous permettra d'améliorer dans un proche avenir le fonctionnement de nos services.

La tendance actuelle à la décentralisation en France s'est donc naturellement imposée à notre Chambre de Commerce. La publication de son organe, la Revue Economique Franco-Suisse, a dû être suspendue à partir du mois de juin et remplacée temporairement par des circulaires que nos Membres reçoivent gratuitement. Nous savons gré à notre Siège de Paris des efforts louables qu'il déploie pour améliorer dans la mesure de ses possibilités notre service central d'informations.

Dans le but de maintenir le contact entre ses Adhérents de Suisse, de zone occupée et non-occupée en France, le Secrétariat Général de Paris prit l'initiative d'organiser en France et en Suisse une série de réunions régionales réservées aux Adhérents de notre Chambre de Commerce. Deux d'entre elles eurent lieu à Marseille le 6 septembre et le 3 décembre. Cette pratique s'est révélée opportune dans les circonstances présentes.

L'effectif des Membres rattachés à la Section de Marseille et du Sud-Est s'est accru de près de 50 unités en 1940, atteignant 276 Adhérents (dont 6 repliés) au 31 décembre dernier contre 227 un an plus tôt. Ce résultat constitue un encouragement réconfortant et nous voulons espérer que nous saurons mériter de tels témoignages de confiance et de sympathie.

Transit — Transports

Dès septembre 1939, l'importance des opérations de transit à Marseille pour le compte de la Suisse connut un regain considérable, du fait de l'interruption aussi brusque que totale de notre trafic par les ports du Nord de l'Europe.

Un article de notre Secrétaire publié dans différentes revues professionnelles au début de l'année, faisait précisément ressortir par un exemple concret, celui des céréales, le rôle prépondérant joué depuis la guerre par les ports méditerranéens dans notre ravitaillement.

Considérant l'afflux du mouvement maritime en Méditerranée, la question d'une répartition du trafic de transit suisse entre les ports de Sète et de Marseille s'est naturellement posée. Et tandis que cette idée gagnait rapidement du terrain, malgré des inconvénients d'ordre technique, les événements de juin, en déplaçant la zone des opérations militaires vers la Méditerranée, ouvrirent une ère de graves difficultés pour les transports maritimes et terrestres de la Suisse.

A l'époque, la Suisse possédait quelque 70 mille tonnes de marchandises en souffrance sur les quais et dans les entrepôts de Marseille, dont plus des 2/3 constitués par des céréales. Nos autorités s'inquiétèrent de l'évacuation en Suisse de ces stocks; d'autre part, il fallut prendre d'urgence toutes dispositions utiles pour identifier et protéger ces marchandises en face des alternatives qui pouvaient alors se produire.

Confiées au Consulat de Suisse et au Commissariat Fédéral à Marseille, avec lesquels nous fûmes appelés à coopérer, ces missions se réalisèrent dans des conditions extrêmement satisfaisantes, grâce à l'empressement et à l'obligeance des différents services du port, de la douane, de la S. N. C. F. et des correspondants à Marseille de la clientèle suisse. Au début de septembre, alors que la liaison ferroviaire entre Marseille et la Suisse venait d'être rompue par la destruction du viaduc de Lavillat, les 9/10e de ce tonnage avaient déjà franchi notre frontière.

Depuis juin 1940, les voies de communications maritimes de la Suisse en Méditerranée se sont resserrées. L'armement grec affrêté par notre pays en 1939 navigue dans l'Atlantique, entre Amérique et Portugal. Il importe donc au premier chef à notre pays de s'assurer l'usage d'une liaison maritime par navires neutres — et peut-être un jour sous son propre armement — entre le Portugal et la Méditerranée. Le transit ferroviaire via le Portugal, l'Espagne et la France s'est malheureusement révélé peu praticable dans les conditions présentes.

A l'exportation, la Suisse dispose uniquement du port de Gênes d'où s'organisent à intervalles plus ou moins espacés des affrêtements complets de marchandises suisses sur vapeurs neutres à destination de nos clients d'Outre-Atlantique.

Dans le domaine des transports maritimes, les événements d'aujourd'hui dépassent la volonté des intéressés. Il ne reste qu'à espérer en des temps meilleurs qui permettront à nouveau une reprise active et féconde du mouvement de transit par les ports méditerranéens français avec notre pays.

Cependant, soucieux de participer au maintien à Marseille d'un représentant de l'Office Fédéral de guerre pour les transports, votre Comité a mis une partie de nos locaux à la disposition temporaire du Commissariat Fédéral, dont la permanence continue ainsi à fonctionner.

On ne saurait clôturer ce chapitre sans songer au Rhône, cette magnifique artère naturelle de grande communication entre Marseille, la Suisse et les au-delà. Les événements viennent de démontrer, une fois encore, l'inéluctable urgence et la grande portée de l'aménagement du Rhône navigable. Il y a lieu de se féliciter de la nomination de M. Antoine Boude, Président de la Chambre de Commerce de Marseille et de la XIe Région Economique, au poste d'Administrateur d'Etat de la Compagnie Nationale du Rhône. Ce choix laisse favorablement présager de la réalisation active de ce projet grandiose de liaison franco-suisse par voie d'eau.

Ravitaillement de la Suisse

Cette question est étroitement liée à celle des transports que nous venons d'examiner dans le chapitre précédent.

Durant les six premiers mois de 1940, les importations intéressant l'approvisionnement de la Suisse provenaient en majeure partie de l'outre-mer par les ports méditerranéens. Après l'armistice, il fallut nous attacher à rechercher les marchandises demandées par le marché suisse dans les pays avec lesquels les relations restaient praticables. Puis, nos investigations se confinèrent de plus en plus à la France non-occupée et à son empire de l'Afrique du Nord. Il nous fut donné de faciliter de nombreuses transactions, ce qui nous conduit à ajouter quelques mots sur le

Régime des échanges et des paiements franco-suisses

En automne 1940, le régime des règlements commerciaux entre nos deux pays a enregistré une réforme essentielle : un modus vivendi provisoire, instituant le système du clearing, est venu mettre fin à la liberté des paiements afférents aux échanges de marchandises.

Précédé quatre mois plus tôt par des dispositions de blocage réciproque des avoirs d'un pays dans l'autre, cet arrangement, auquel succédera la conclusion d'un accord général des paiements franco-suisses, devrait impliquer la signature d'un nouveau traité de commerce. Toutefois, l'élaboration de ce dernier ne semble concevable que du jour où des éléments suffisants de troc permettront de délimiter l'importance des possibilités d'échanges franco-suisses.

Dans l'actuelle période de tâtonnements, la dif-

ficulté de conclure des échanges entre la France et la Suisse réside dans le fait que les marchandises se sont raréfiées ou qu'elles sont réservées à alimenter les courants commerciaux avec d'autres partenaires. Dans le trafic bilatéral contrôlé entre Etats, l'importation n'est plus, comme jadis, mise au service de l'exportation. Bien au contraire, c'est l'exportation de certaines marchandises qui devient un objet de compensation, une monnaie d'échange, pour le maintien de l'importation indispensable.

Notre Section avait envisagé diverses modalités pour faciliter la mise en relations entre acheteurs et vendeurs français travaillant avec la Suisse. L'idée était que la présentation simultanée aux pouvoirs français compétents de demandes de licences d'importation et d'exportation convenablement assorties aurait contribué dans une certaine mesure à accélérer l'examen des demandes et à favoriser la conclusion d'affaires. Nous avons toutefois contenu l'organisation d'un tel service dans le cadre de nos possibilités, c'est-à-dire que nous nous efforçons par des conseils et par des observations à orienter nos interlocuteurs au mieux de leurs intérêts.

Il convient de relever tout particulièrement l'apport très appréciable des livraisons d'Algérie et du Maroc au volume des exportations de France en Suisse au cours de ces derniers mois. Aussi est-il paru désirable à notre Comité d'étudier l'extension de son champ d'activité dans l'Afrique du Nord.

Nécrologie

Au mois de juin dernier, nous avons eu la profonde douleur de perdre notre Vice-Président, M. Léon Bolomey, que nous félicitions ici-même, voici un an, de sa nomination comme Commissaire Fédéral à Marseille.

La guerre nous a privés d'un Membre dévoué, M. Marcel Aimard, gérant de la Maison Négro et Cie, tombé au champ d'honneur.

Nous conserverons un souvenir ému à leur mémoire.

Manifestations

Trois réunions de nos Membres, avec déjeuner, eurent lieu dans le début de l'année. Nous eûmes l'agrément d'entendre deux conférences en ces occasions : M. Voirier, Vice-Consul, traça l'historique, puis développa les points de vue juridique et politique de « la neutralité helvétique ». M. Robert, Rédacteur en chef à l'Agence Havas, nous présenta en mai une charmante causerie sur « La censure d'autrefois ». Le 1er mars, M. Monvert, Administrateur, représenta le Siège de Paris à l'Assemblée Générale de notre Section, tandis que votre Président assistait comme délégué de la Section de Marseille et du Sud-Est à la même manifestation de nos amis de Paris.

Par la suite, les lourdes préoccupations de chacun causées par les événements d'une année qui sera pour la France une page d'histoire tragique, ne nous ont pas permis de maintenir le programme de nos réunions mensuelles. Nous avons déjà fait mention des Assemblées régionales de nos Membres en septembre et décembre qui servirent à les tenir au courant de l'évolution des relations franco-suisses.

Mais notre désir n'en reste pas moins d'offrir à nos Sociétaires, les occasions de se réunir périodiquement. Pour l'instant, votre Comité n'en voit pas la possibilité ; il vous demande de vous en remettre à lui pour agir au mieux dans ce sens.

En cette année 1941, nous voudrions vous rappeler un événement déjà lointain, et que peu d'entre vous ont vécu : c'est le 16 mars 1921, sous l'impulsion de M. Ferdinand Dobler, Président-Fondateur de la Chambre de Commerce Suisse en France, que se réunissaient en Assemblée constitutive de notre groupement à Marseille, onze de nos compatriotes, dont M. Angst, Consul, MM. Biedermann, Bovet et Brack, qui font encore partie du Bureau actuel.

***

Vous avez eu connaissance du geste de générosité accompli par notre Siège à Paris en faveur des Suisses nécessiteux de France et surtout au bénéfice des populations françaises atteintes par la guerre et des prisonniers. Sur une base plus modeste, notre Section a renouvelé son action charitable et une souscription ouverte parmi ses Adhérents de nationalité suisse lui a permis de verser 5.600 francs au Secours National d'Hiver.

***

Avant de conclure, nous tenons à adresser spécialement à notre Siège de Paris l'expression de notre reconnaissance pour la large contribution qu'il ne cesse d'apporter dans les divers secteurs de notre activité. Nos sentiments de déférente admiration vont à M. Emile Bitterli, Président du Conseil d'Administration, qui a célébré l'an dernier le 80e anniversaire de sa naissance.

Nous savons gré aux nombreuses institutions économiques et commerciales de notre circonscription et de notre pays de la collaboration qu'elles ont apportée dans l'accomplissement de nos travaux tout au long de cet exercice 1940.

C'est à chacun de nos Adhérents, français et suisses, groupés sous notre égide en une saine communion d'idées et de sentiments fraternels que nous adressons nos très sincères remerciements. Leur fidélité et l'accroissement de leur effectif nous sont de précieux témoignages de l'intérêt que chacun d'eux porte à notre organisme. Nous sommes d'autant plus sensibles à ces marques d'attachement qu'elles émanent pour beaucoup de Sociétaires durement touchés par les événements.

Que parviennent enfin à nos excellents amis français, retenus en captivité, nos pensées de compassion et de sympathie dans la douloureuse épreuve qui leur est infligée.

Conclusions

Dans notre petite sphère, nous devons contribuer à la renaissance d'un monde en pleine transformation, nous entendons poursuivre et coordonner nos efforts, jusqu'au nouvel épanouissement des relations franco-suisses, comprises non seulement sous leur rapport matériel et économique, mais encore et surtout sous leur angle moral et culturel.

Les affinités de nos deux peuples sont si profondément ancrées que rien ne saurait les anéantir.

Nous nous associons de tout cœur à la douleur qui a frappé la France, mais nous lui clamons notre absolue confiance dans son relèvement sous l'égide du Maréchal Pétain, nous lui disons notre foi dans son avenir et notre fervente espérance de voir bientôt l'horizon s'éclaircir sur le monde à la lumière de la paix et de la quiétude.

Vive la France, vive la Suisse!

Marseille, le 17 février 1941.

Chambre de Commerce Suisse en France
Section de Marseille et du Sud-Est :
Le Président :
Louis BOVET.

RAPPORT DU TRÉSORIER

Voici le résultat financier de la Section de Marseille et du Sud-Est pour 1940 :

Recettes

Cotisations	53.225 »
Recettes diverses	949 50
Total des recettes	54.174 50

Dépenses

Locaux :		
Participation 1er étage	1.000 »	
Loyer	1.500 »	
Entretien	1.404 »	
		3.904 »
Salaires		34.000 »
Frais généraux:		
Affranchissements	3.496 10	
Fournitures	2.065 45	
Téléphone	1.482 40	
Voyages	870 »	
Frais d'encaissement	318 60	
Mobilier	558 20	
Menus frais et divers	1.750 75	
		10.541 50
Total des dépenses		48.445 50
Excédent de recettes 1940		5.729 »
		54.174 50

Recettes

Tandis que les recettes diverses n'ont pas subi de changement par rapport à 1939, le produit des cotisations a augmenté de 7.500 francs.

Dépenses

Aux dépenses, le coût des locaux n'a pas varié.

L'adaptation des appointements de notre Secrétaire au coût de la vie justifie l'accroissement de 4.000 fr., du poste « Salaires ». Une sévère compression des frais généraux en 1940 s'est traduite par une diminution de 2.500 francs, comparé à l'année précédente.

Le total des dépenses n'est supérieur que de 1.600 francs à celui de 1939.

***

Ajouté à la réserve constituée en 1939, l'excédent de recettes de 5.700 francs — réalisé en 1940 — permettra d'équilibrer le budget de l'année en cours, lequel prévoit une insuffisance de rentrées atteignant près de 8.000 francs.

Voici les résultats des quatre derniers exercices :

	1937	1938	1939	1940
Recettes courantes	27.000	40.000	47.000	54.200
Recettes extraordinaires			4.500	
Dépenses ordinaires	35.850	43.850	46.900	48.500
Effectif des membres au 31 décembre	171	201	227	276

Ces chiffres reflètent l'activité grandissante que notre Section a déployée en 1940, ce qui lui a permis précisément d'arriver à des résultats satisfaisants.

***

Mais pour poursuivre notre développement et rester à la hauteur d'une tâche qui ne cesse de s'amplifier, il nous faudrait pouvoir compter sur des moyens d'action plus étendus. C'est dire que nous devons nous efforcer de trouver encore de nombreux Adhérents. En dépit des difficultés de l'heure nous aimons à croire que ce but peut être visé et qu'il sera atteint dans un proche avenir, grâce à la sollicitude et à la collaboration de tous.

Marseille, le 17 février 1941.

Chambre de Commerce Suisse en France,
Section de Marseille et du Sud-Est :

Le Trésorier :
Oscar BOESIGER.

L'Annuaire Industriel

RÉPERTOIRE DE LA PRODUCTION FRANÇAISE
S. E. D. I. Soc. An. Cap. Fr. 4.000.000

DOCUMENTATION UNIQUE SUR LA PRODUCTION FRANÇAISE
NOTICES DÉTAILLÉES sur les INDUSTRIELS — — FRANÇAIS
Titres traduits en 5 langues
2 VOLUMES : 250 Francs

INDISPENSABLE aux Chefs des — SERVICES COMMERCIAUX
Pour PROSPECTER la Clientèle

aux Chefs des — SERVICES D'ACHATS
Pour CONSULTER les fournisseurs

26, RUE GEOFFROY-LASNIER -- PARIS-IVe
Chèques postaux 225.38 Paris Archives 49-60

Cabinet Dentaire

Robert HUGI
Chirurgien-Dentiste
d. I. Faculté de Médecine de Paris
69, boul. Magenta
PARIS-Xe
Tél. : **Pro. 30-94**

Faites de la publicité

dans la "Revue Economique Franco-Suisse"